

Coteo
agence de com

& **nexty**

présentent

Le salon
Entreprises
et territoires
2018

ARENA
DU PAYS D'AIX

MARDI 18
DECEMBRE
de 9h30 à 18h



DÉJÀ 10 VILLES
EN FRANCE

VENEZ
À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES ET
PUBLICS DU TERRITOIRE
ET MULTIPLIEZ LES
RENCONTRES D'AFFAIRES

#SalonEET

www.entreprisesetterritoires.com



fb.com/entreprisesetterritoires



A L'ARENA LE MARDI 18 DECEMBRE 2018, C'EST TOUT LE PAYS D'AIX QUI VA SE RASSEMBLER POUR MONTRER SA FORCE ET SA RICHESSE



Bruno Lee, Directeur de l'agence Coteo

Au départ, le constat est toujours le même. Beaucoup trop d'entreprises d'un même territoire se connaissent peu ou mal. Beaucoup de responsables de collectivités ne connaissent pas toutes les spécificités des entreprises locales avec des conséquences parfois négatives.

Les salons Entreprises et Territoires présentent un concept unique car ils sont à la fois des salons des entrepreneurs mais également des salons des élus et de leurs techniciens. Nos salons cherchent à forger des liens entre des décideurs publics et privés qui n'ont pas si souvent l'occasion de se rencontrer, à plus forte raison dans une ambiance favorisant les échanges.

Depuis 2012, les salons Entreprises et Territoires sont devenus dans 10 villes des Hauts-de-France des rendez-vous incontournables des professionnels pour s'informer, échan-

ger, rencontrer, prendre des idées, vendre ou acheter une entreprise, réaliser un projet...

Notre concept s'enrichit au fil des années des retours d'expérience de toutes les villes.

Avec l'aide des membres du comité de pilotage, de nos partenaires médias et de nombreux exposants très actifs, tout est fait pour qu'un grand nombre de décideurs convergent au même endroit. Les nombreuses réunions ouvertes ou fermées et la présence des clubs ou groupements d'entreprises contribuent à augmenter le nombre de visiteurs.

- 4 POURQUOI ÊTRE EXPOSANT
- 5 INFORMATIONS GÉNÉRALES
- 6 COMMUNICATION ET ANIMATIONS
- 7 TARIFS STANDS AFFAIRES & VIP
- 8 TARIFS STANDS CLOISONNÉS & STRUCTURES MÉTALLIQUES
- 9 STANDS : BON DE RÉSERVATION
- 10 PACKAGES DE VISIBILITÉ : BON DE RÉSERVATION
- 11 LOCATION MOBILIER ET MATÉRIEL : BON DE RÉSERVATION
- 12 RESTAURATION & BAR : BON DE RÉSERVATION
- 13 CLUBS ET GROUPEMENTS
- 14 C.G.V.
- 15 INFOS SUR VOTRE SOCIÉTÉ





“ NE CHERCHEZ PAS UN ÉQUIVALENT.. ”

Tout est fait également pour que les décideurs restent longtemps avec nous : discours d'inauguration, présentation des bonnes nouvelles du territoire, conférences, apéritifs de fin de matinée, repas du midi, cocktail déjeunatoire et bar ouvert toute la journée.

Surtout, tout est fait pour que de belles rencontres se fassent : petits déjeuners inter-exposants, badges nominatifs, livrets du salon avec photo et logo des exposants, salon inversé avec des donneurs d'ordres qui reçoivent les prestataires locaux, speed-meetings...



Si votre activité est en lien avec les autres entreprises et les collectivités, participez aux prochains salons Entreprises et Territoires et multipliez les rencontres d'affaires.



Sylvie Gillot & Patrick Martin

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Contact : Patrick MARTIN - 06 50 85 27 39 - Nextyoo - 04 84 83 05 30 - contact@nextyoo.fr



POURQUOI ÊTRE EXPOSANT ?

VOTRE SOCIÉTÉ MISE EN AVANT

AVANT LE SALON :

Sur les 8 000 invitations doubles qui reprennent le programme et la liste des exposants distribuées par les exposants, les partenaires et les agences Coteo et Nextyoo.*

PENDANT LE SALON :

- ⇒ **Votre nom, votre photo et votre logo repris sur le livret du salon remis à tous les visiteurs et exposants.****
- ⇒ **Votre nom et votre logo multidiffusés** en permanence sur les écrans du salon.
- ⇒ **Une photo de tous les exposants**, prise après l'inauguration, qui pourra être partagée sur les réseaux sociaux.



LES ACTIONS

RENCONTRES INTER-EXPOSANTS

Avant même le démarrage du salon, ce moment de convivialité favorise les premières rencontres. Petit-déjeuner à partir de 8h, réservé aux exposants.



BADGES NOMINATIFS

Les exposants et les visiteurs disposeront de **badges nominatifs avec un QR Code carte de visite**. En le scannant, vous pourrez enregistrer instantanément la personne dans vos contacts (société, nom, prénom, téléphone et adresse email) et tous les retrouver ensuite en faisant une recherche sur votre smartphone avec « EET »***.

SALON INVERSÉ

Présence de sociétés et de collectivités du territoire pour recevoir les prestataires locaux, gratuitement et sans rendez-vous. En cas d'affluence, la priorité sera donnée aux exposants du salon.

RENDEZ-VOUS DÉJEUNATOIRE (VOIR PAGE 12)

Ouvert à tous, exposants et visiteurs, sur réservation, avec **la présence de grands donneurs d'ordre du territoire, de représentants de grandes collectivités, et des « entreprises qui comptent », invités par les comités de pilotage**. Réservé prioritairement aux exposants jusqu'à deux semaines avant l'événement.

- ⇒ 13h : Début du cocktail déjeunatoire.

*Bouclage 1^{er} tirage des invitations doubles : 7 semaines avant la date du salon, bouclage 2nd tirage : 5 semaines avant la date du salon. **Merci de nous fournir, dès la commande, le logo et le numéro de téléphone de votre société + les prénom, nom, fonction et photo de son responsable ou à défaut les mêmes informations de la personne présente sur le stand (voir page 15). *** Si vous n'avez pas encore de lecteur de QR code, nous vous conseillons de télécharger l'application gratuite « QR Code Reader » de « Scan » sur iPhone ou Android avant le salon.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES TEMPS FORTS D'UNE JOURNÉE ENTREPRISES ET TERRITOIRES

⇒ **9h30 : Ouverture du salon au public.**

⇒ **10h : Inauguration** en présence du monde économique et politique.

⇒ **Vers 10h30 : Présentation** des bonnes nouvelles du territoire, puis photo de groupe avec les officiels et les exposants.

⇒ **14h30 - 16h00 : Salon inversé**
Présence de sociétés et de collectivités du territoire pour recevoir les prestataires locaux gratuitement et sans rendez-vous. En cas d'attente, la priorité sera donnée aux exposants du salon. Pour les donneurs d'ordre présents, c'est la possibilité d'identifier des entreprises locales en capacité d'intégrer leur carnet de fournisseurs mais aussi d'afficher leur volonté de s'inscrire dans la dynamique de leur territoire.

⇒ **À partir de 12h30 : Rendez-vous déjeunatoire**, ouvert à tous, exposants et visiteurs sur

présence de donneurs d'ordre du territoire et de représentants de grandes collectivités.

⇒ **Conférences, interventions sur scène.**

⇒ **Convivialité**
Un rafraîchissement avec des clients ou des amis, le bar du salon sera à votre service toute la journée. Nombreux apéritifs en fin de matinée, repas sur place pour tous au bar ou cocktail déjeunatoire sur réservation. Café et eau offerts toute la journée aux exposants et visiteurs.

⇒ **Vers 16h : à gagner 6 bouteilles de champagne.**
Tirages au sort sur le salon.

LES VISITEURS ATTENDUS (entrée libre)

⇒ Les élus communaux, communautaires, consulaires, départementaux, régionaux, sénateurs et députés.

⇒ Élus, DGS, DGA, DST, DSI, techniciens de collectivités, secrétaires de

mairies, décideurs publics, services de l'état.

⇒ Les chefs d'entreprises, décideurs, industriels, acheteurs, artisans, commerçants, professionnels de l'hébergement et de la restauration, professions libérales, médicales, porteurs de projets (en création ou en reprise).

LES COMITÉS DE PILOTAGE

Afin de parfaire l'organisation et la visibilité des salons Entreprises et Territoires, nous mettons en place un comité de pilotage dans chaque ville accueillant l'événement. Sa vocation est de démultiplier la communication, d'amplifier les relations avec les forces vives du territoire, de s'assurer de la présence des donneurs d'ordre et des élus influents mais aussi de favoriser le succès de l'inauguration, du salon inversé et du cocktail déjeunatoire. Il est composé de l'agence de développement économique, des collectivités (Ville, EPCI), de la CCI, de syndicats patronaux et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Le comité se réunit une à deux fois par mois en fonction des échéances.



LUNDI (14h-18h)

MISE EN PLACE
DES EXPOSANTS

MARDI (8h-9h)

FIN DE LA MISE EN PLACE
DES EXPOSANTS

MARDI (9h30-18h)

OUVERTURE DU SALON
AU PUBLIC

MARDI (18h-20h)

DÉMONTAGE PAR LES
EXPOSANTS

L'exposant ou son représentant doit être en mesure de fournir les procès-verbaux de réaction au feu de tous matériaux utilisés. Le non-respect de cette règle peut entraîner la dépose des matériaux ou l'interdiction d'ouverture du stand.

- Un guide de l'exposant et des badges sont remis à chaque exposant dès son arrivée sur le salon (disponible avant le salon sur simple demande).
- **Site internet** (infos exposants, liste des exposants, programmes, ressources, etc) : www.entreprisesetterritoires.com

COMMUNICATION / ANIMATIONS

LA COMMUNICATION DES ORGANISATEURS

- ⇒ **Envois postaux de courriers et d'invitations** à tous les organismes, services de l'état et collectivités et à de grandes entreprises.
- ⇒ **6 vagues d'emailing** (minimum) en direction des visiteurs potentiels, extraits de notre base de données.
- ⇒ **8 000 invitations doubles** avec programme et liste des exposants.
- ⇒ **2 000 invitations simples.**
- ⇒ **Internet** : site du salon : [www.entrepriseseterritoires.com](http://www.entreprisesetterritoires.com)
- ⇒ **Facebook** : page Entreprises et Territoires alimentée par la liste des exposants, le programme, des vidéos ...
- ⇒ **Médias** : des encarts publicitaires et/ou des articles dans la presse régionale, campagnes radio.
- ⇒ **Banderoles et fléchage** aux entrées de la ville.
- ⇒ **Dépôt d'invitations** dans des lieux stratégiques locaux (zones d'activités, partenaires institutionnels, Chambres de Commerce, ...).

VOS ACTIONS DE COMMUNICATION

Chaque exposant est vivement convié à inviter ses propres clients à le retrouver sur son stand. Pour ce faire, l'organisateur peut transmettre gratuitement, sur simple demande et sans limite : des invitations papier et des affichettes (format A3).

Le visuel du salon et une signature email ainsi que tous les éléments sont téléchargeables sur www.entrepriseseterritoires.com dans la rubrique « Infos exposants ».

VOS PROPRES INITIATIVES

JEU CONCOURS

Afin de mettre plus de contenu encore à notre communication et à notre animation, tous les exposants qui le souhaitent ont la possibilité de créer leur propre tombola avec leur propre dotation.

Pour cela, 2 possibilités :

- ⇒ vous intégrer à l'opération jeux de l'organisateur (afin de vous éviter notamment l'impression de bulletins et la rédaction d'un règlement du jeu concours).
- ⇒ garder votre autonomie, avec notamment une urne sur votre propre stand et une distribution des bulletins aux visiteurs de votre choix (sous votre responsabilité).

ANIMATIONS

Pour donner plus d'éclat encore à votre présence, vos animations, distributions de cadeaux, démonstrations ou dégustations en tout genre sur votre stand sont les bienvenues (sous réserve du respect des consignes de sécurité générales).

Si cela implique la présence d'une société extérieure, nous consulter au préalable. Quelle que soit la nature de vos initiatives, un animateur « micro » sera présent pour faire passer vos messages aux visiteurs et par exemple, si vous le souhaitez, effectuer le tirage au sort de votre opération, selon votre choix sur votre stand ou sur scène.



TARIFS STANDS AFFAIRES & VIP

Hors assurance, à la charge de l'exposant

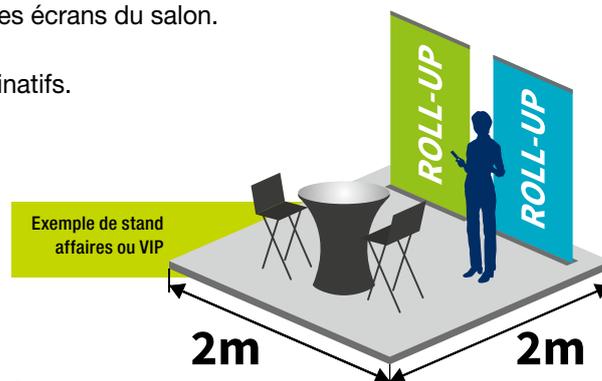
**SUR LES STANDS
AFFAIRES OU VIP : PAS
DE CLOISON, NI MOQUETTE,
NI ENSEIGNE DRAPEAU, NI
ÉCLAIRAGE.**

1 STAND AFFAIRES 640 €HT

Mini-stand d'une superficie maximum de 4 m² (sans cloisons), comprenant :

- ⇒ Un mange-debout, 2 tabourets.
- ⇒ Possibilité de **déployer jusqu'à 2 roll-up** ou une petite flamme (pas de stand parapluie) permettant de constituer une séparation de fond de stand, 2 mètres maximum. Ne pas installer de séparations latérales (PLV, mobilier, etc).
- ⇒ **Votre nom et votre activité sur les 8 000 invitations doubles**, ainsi que sur les sites des salons respectifs.
- ⇒ **Votre nom, votre photo et votre logo repris sur le livret du salon** remis à tous les visiteurs et exposants.
- ⇒ **Votre nom et votre logo multidiffusés** en permanence sur les écrans du salon.
- ⇒ **10 tickets** consommation.
- ⇒ **2 badges** « EXPOSANT » au nom de votre entreprise et nominatifs.
- ⇒ **50 invitations** pour le salon.

Branchement électrique en option : 78 €HT *



2 STAND VIP 789 €HT

Mini-stand d'une superficie maximum de 4 m² (sans cloisons), comprenant :

- ⇒ Un mange-debout, 2 tabourets.
- ⇒ Possibilité de **déployer jusqu'à 2 roll-up** ou une petite flamme (pas de stand parapluie) permettant de constituer une séparation de fond de stand, 2 mètres maximum. Ne pas installer de séparations latérales (PLV, mobilier, etc).
- ⇒ **Votre nom et votre activité sur les 8 000 invitations doubles**, ainsi que sur les sites des salons respectifs.
- ⇒ **Votre nom, votre photo et votre logo repris sur le livret du salon** remis à tous les visiteurs et exposants.
- ⇒ **Votre nom et votre logo multidiffusés** en permanence sur les écrans du salon.
- ⇒ **10 tickets** consommation.
- ⇒ **2 badges** « EXPOSANT » au nom de votre entreprise et nominatifs.
- ⇒ **50 invitations** pour le salon.
- +
- ⇒ **10 tickets** consommation soit au total 20 tickets.
- ⇒ **Une bouteille de champagne, 6 verres et un plateau apéritif** pour 6-8 personnes (le tout amené sur votre stand vers 11h30).
- ⇒ **Un repas** « Rendez-vous déjeunatoire ».

Branchement électrique en option : 78 €HT *

*L'alimentation électrique est conçue pour un branchement commun à plusieurs stands, merci de prévoir rallonge et multiprise aux normes (avec interrupteur). Le branchement est limité à une utilisation modérée (16A par phase) et à usage domestique. Aucun branchement ne pourra être fourni sur place sans une réservation. COTEQO décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux marchandises, échantillons ou matériel d'exposition pour une cause quelconque ; il ne répond pas non plus des vols.

50% minimum de la somme TTC sera à régler à la signature du contrat par chèque à l'ordre de COTEQO, et le solde 3 semaines avant le salon. Les demandes de réservation sans chèque d'acompte ne seront pas prises en considération.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

TARIFS STANDS CLOISONNÉS ET STRUCTURES MÉTALLIQUES

Hors assurance, à la charge de l'exposant

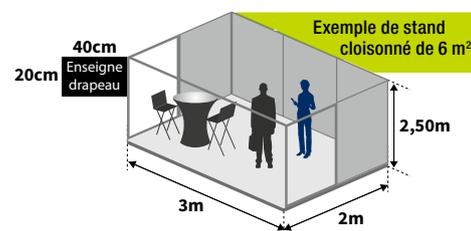
3 STAND CLOISONNÉ (sous réserve de disponibilité)

Superficie du stand	Prix HT le m ²
6, 8, 10 m² + 15 tickets consommation + 1 éclairage + 1 mange-debout et 2 tabourets + 1 branchement électrique*	189 €
12, 14, 16, 18, 20 m² + 20 tickets consommation + 2 éclairages + 1 mange-debout et 2 tabourets + 1 branchement électrique*	151 €
>22 m² + 30 tickets consommation + 2 éclairages + 1 mange-debout et 2 tabourets + 1 branchement électrique*	120 €

- ⇒ **Minimum 6 m²** (par tranche de 2 m²) - Profondeur 2 mètres.
- ⇒ **Pose de cloisons** de séparation de structure aluminium et panneaux de remplissage mélaminé blanc, hauteur de 2,50 m, raidisseur de façade monté à 2,50 m de hauteur.
- ⇒ Pose d'une **enseigne-drapeau** incluse (dim. H20 x L40 cm).
- ⇒ **Branchement électrique*** inclus.
- ⇒ **Eclairage** inclus.
- ⇒ Mobilier : 1 mange-debout + 2 tabourets inclus, autre mobilier sur devis.
- ⇒ Les stands cloisonnés sont généralement implantés sur le pourtour de la salle contre des murs.

Options :

- ⇒ Angle d'allée : +10%.
- ⇒ Angle entrées de salon +20%.
- ⇒ Moquette posée (option) : 10€ / m².



4 STAND STRUCTURES MÉTALLIQUES

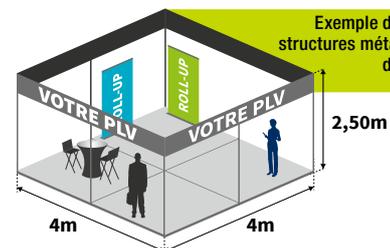
Cette offre s'adresse aux entreprises qui ont besoin de grands emplacements - Pour les groupements d'entreprises, voir page 13 (sous réserve de disponibilité)

Superficie du stand	Prix HT le m ²
16, 20 ou 24 m² + 20 tickets consommation + 2 éclairages + 1 mange-debout et 2 tabourets + 1 branchement électrique *	109 €
28, 32, 36 ou 40 m² + 30 tickets consommation + 2 éclairages + 1 mange-debout et 2 tabourets + 1 branchement électrique *	87 €

- ⇒ **Minimum 16 m²** avec poteaux verticaux et raidisseurs de façade, sans cloison.
- ⇒ Pose d'une **enseigne-drapeau** incluse.
- ⇒ **Branchement électrique*** inclus.
- ⇒ **Eclairages** inclus.
- ⇒ Mobilier : 1 mange-debout + 2 tabourets inclus, autre mobilier sur devis.
- ⇒ Sur simple demande nous vous fournissons tables et chaises, dans la limite des stocks disponibles.

Options

- ⇒ Angle d'allée : +10%.
- ⇒ Angle entrées de salon +20%.
- ⇒ Moquette (option) : 10€ / m².
- ⇒ Une PLV aérienne qui vient s'accrocher sur les raidisseurs de façade (sur devis).



Informations importantes :

- ⇒ **Stand partagé avec une autre société** (uniquement pour les 6 m² et plus) : nous consulter obligatoirement (200 € HT pour la 2^e société sans aucune prestation de communication ou matérielle de notre part).
- ⇒ **Nous consulter pour toutes autres formes de participation.**

* L'alimentation électrique est conçue pour un branchement commun à plusieurs stands, merci de prévoir rallonge et multiprise aux normes (avec interrupteur). Le branchement est limité à une utilisation modérée (16A par phase) et à usage domestique. Aucun branchement ne pourra être fourni sur place sans une ré réservation. COTEO décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux marchandises, échantillons ou matériel d'exposition pour une cause quelconque ; il ne répond pas non plus des vols.

50% minimum de la somme TTC sera à régler à la signature du contrat par chèque à l'ordre de COTEO, et le solde 3 semaines avant le salon. Les demandes de réservation sans chèque d'acompte ne seront pas prises en considération.

STANDS

BON DE RÉSERVATION

COMMERCIAL NEXTYOO OU COTEO :

POUR LA CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

Nom / Raison sociale : Interlocuteur :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Tél. mobile : E-mail :

COCHEZ LE(S) STAND(S) CHOISI(S)

- 1 **STAND AFFAIRES** Un mange-debout, 2 tabourets, 4 m² maxi **640 €HT**
- 2 **STAND V.I.P.** Avec package apéro + repas **789 €HT**
- Branchement électrique** **78 €HT** Sous-total €HT
- Aucun branchement électrique ne pourra être fourni sur place sans cette réservation

- 3 **STAND CLOISONNÉ** Inclus un mange-debout, 2 tabourets + branchement électrique

Superficie du stand	Prix HT le m ²	Superficie	Sous-total HT
6, 8, 10 m ²	189 €		
12, 14, 16, 18, 20 m ²	151 €		
> 22 m ²	120 €		

- 4 **STAND STRUCTURES MÉTALLIQUES** Inclus 1 mange-debout, 2 tabourets + branchement électrique

Superficie du stand	Prix HT le m ²	Superficie	Sous-total HT
16, 20 ou 24 m ²	109 €		
28, 32, 36 ou 40 m ²	87 €		

5 **Options** (pour les stands cloisonnés et les stands structures métalliques)

	Prix HT le m ²	Superficie/nombre	Sous-total HT
Angle d'allée		+10% du prix du stand	
Angle entrée de salon		+10% du prix du stand	
Moquette	10 €/m²		

Les demandes de réservation sans chèque d'acompte ne seront pas prises en considération

Total HT

Total TTC

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement de 50% minimum TTC ou de la totalité par chèque à l'inscription à l'ordre de Coteo

Montant :€..... à encaisser à réception.

Solde à régler (TTC) 3 semaines minimum avant le salon.

Moyen :

Montant :€..... à encaisser le :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Le :

Signature (avec cachet commercial)

PACKAGES DE VISIBILITÉ

BON DE RÉSERVATION

COMMERCIAL NEXTYOO OU COTEO :

POUR LA CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

Nom / Raison sociale : Interlocuteur :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Tél. mobile : E-mail :

1 PACKAGE VISIBILITÉ 1 500 €HT

Le package comprend :

- ⇒ 1 Stand Affaires (voir page 7).
- ⇒ Votre logo sur les 8 000 invitations doubles, sur les 1000 invitations simples et sur le site internet du salon.
- ⇒ Une demi-page dans les livrets du salon remis à tous les visiteurs et exposants (visuel au format H105 x L150 mm fourni par vos soins).
- ⇒ Votre partenariat cité par l'animateur micro au moins une fois par heure.
- ⇒ 2 repas rendez-vous déjeunatoire.
- ⇒ 10 tickets consommation + 10 tickets inclus dans le stand affaires = 20 tickets consommation au total.

- ⇒ Votre logo sur un panneau ou un habillage de barrière à l'entrée du salon (intérieure ou extérieure), fabrication incluse.
- ⇒ Votre partenariat premium cité par l'animateur micro au moins deux fois par heure.
- ⇒ 3 repas rendez-vous déjeunatoire (+ 1 repas inclus dans le stand VIP) = 4 repas au total.
- ⇒ 20 tickets consommation + 20 tickets inclus dans le stand VIP = 40 tickets consommation au total.
- ⇒ Une bouteille de champagne et un plateau apéritif pour 6-8 personnes (le tout amené sur votre stand vers 11h30), inclus dans le stand VIP.

Votre logo multi diffusé de manière préférentielle sur tous les écrans du salon.

2 PACKAGE VISIBILITÉ PREMIUM 2 400 €HT

Le package comprend :

- ⇒ 1 Stand VIP (voir page 7).
- ⇒ Votre logo sur les 8000 invitations doubles, sur les 1000 invitations simples et sur le site internet du salon.
- ⇒ Une page dans les livrets du salon remis à tous les visiteurs et exposants (visuel au format A5 fourni par vos soins).

Bien entendu, il est possible d'acheter des m² supplémentaires pour les 2 packages (visibilité et visibilité premium (voir page 9).

3 DISTRIBUTION DE GOODIES OU DOCUMENTS PUBLICITAIRES À L'ENTRÉE DU SALON

- ⇒ Par votre personnel : 400 €HT.
- ⇒ Par notre personnel (9h30 à 17h ou jusqu'à épuisement des stocks) : 600 €HT.

*Bouclage 1^{er} tirage des invitations doubles : 7 semaines avant la date du salon, bouclage 2nd tirage : 5 semaines avant la date du salon. **Merci de nous fournir, dès la commande, le logo et le numéro de téléphone de votre société + les prénom, nom, fonction et photo de son responsable ou à défaut les mêmes informations de la personne présente sur le stand

- | | | |
|---|---|----------------------|
| 1 | <input type="checkbox"/> PACKAGE VISIBILITÉ | Sous-total €HT |
| 2 | <input type="checkbox"/> PACKAGE VISIBILITÉ PREMIUM | Sous-total €HT |
| 3 | <input type="checkbox"/> DISTRIBUTION DE DOCUMENTS OU GOODIES Par votre personnel : 400 €HT / Par notre personnel : 500 €HT | Sous-total €HT |

Total HT

Total TTC

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement de 50% minimum TTC ou de la totalité par chèque à l'inscription à l'ordre de Coteo

Montant :€..... à encaisser à réception.

Solde à régler (TTC) 3 semaines minimum avant le salon.

Moyen :

Montant :€..... à encaisser le :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Le :

Signature (avec cachet commercial)

LOCATION MOBILIER ET MATÉRIEL

BON DE RÉSERVATION

COMMERCIAL NEXTYOO OU COTEO :

POUR LA CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

Nom / Raison sociale : Interlocuteur :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Tél. mobile : E-mail :

<input type="checkbox"/> MOBILIER	Prix HT (pour la durée du salon)	Quantité	Prix HT
Package 1 mange-debout et 2 tabourets	58 €		
Mange-debout avec housse (en fonction des stocks disponibles)	25 €		
Tabouret	25 €		
Comptoir gris fermant à clé	168 €		
Frigo table top	53 €		
Table ronde	95 €		
Chauffeuse	95 €		
Ensemble 1 table ronde et 2 chaises	115 €		
1 table basse noire carrée	74 €		
1 écran TV avec pied et lecteur média + câbles VGA et HDMI (+ mise en service)	263 €		

Pour plus d'informations et toute autre demande, nous contacter.

L'exposant s'engage à ne pas altérer ou détériorer le matériel loué

Toute infraction dûment constatée par COTEO ou le propriétaire du matériel entraînerait un recours direct à l'encontre de l'exposant contrevenant qui aurait à supporter la charge des réparations de remise en état.

Total HT

Total TTC

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement de 50% minimum TTC ou de la totalité par chèque à l'inscription à l'ordre de Coteo

Montant :€..... à encaisser à réception.

Solde à régler (TTC) 3 semaines minimum avant le salon.

Moyen :

Montant :€..... à encaisser le :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Le :

Signature (avec cachet commercial)

RESTAURATION & BAR

BON DE RÉSERVATION

COMMERCIAL NEXTYOO OU COTEO :

POUR LA CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE

Nom / Raison sociale : Interlocuteur :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Tél. mobile : E-mail :

1 AU BAR

35 €HT 42 €TTC
le carnet de 12 tickets

Lieu de convivialité par excellence, renforcez votre réseau et vos connaissances autour d'un verre ou d'un repas. Votre objectif : inviter en amont ou sur place des amis, clients ou fournisseurs et restaurer vos équipes, le tout dans une ambiance décontractée.

- ⇒ 1 ticket pour soda, bière
- ⇒ 4 tickets pour un plat
- ⇒ 1 ticket pour un dessert
- ⇒ 2 tickets pour une coupe de champagne
- ⇒ 12 tickets pour une bouteille de champagne

2 FORMULE APÉRO

85 €HT 102 €TTC

Laissez-vous séduire par notre formule apéro :

1 bouteille de champagne, 6 verres, un plateau apéritif 6/8 personnes. Le tout amené sur votre stand à partir de 11h30.

3 LE COCKTAIL DÉJEUNATOIRE à partir de 13h

35 €HT 42 €TTC
boissons incluses*

En présence de donneurs d'ordre et de représentants de collectivités que nous avons invités avec l'aide des comités de pilotage. **Priorité aux exposants jusqu'à 2 semaines avant l'événement. Votre objectif** : inviter en amont ou sur place des amis, clients ou fournisseurs. **Merci de privilégier les élus, responsables de collectivités et industriels.** Nous vous demandons de prendre le soin de ne pas inviter des prestataires de services et d'une manière générale des représentants de sociétés concurrentes aux exposants qui ont financé le salon. Pour vos invités, vous bénéficiez du tarif de 35 €HT (au lieu de 55 €HT pour les non exposants).

Pour les non-exposants qui prendront directement contact avec l'organisateur, leurs demandes seront sur liste d'attente et traitées au cas par cas selon disponibilités et de non-concurrence avec les activités de nos exposants et partenaires.

- | | | | | | |
|----------|---|---------------------------------|----------|------------------|-----|
| 1 | <input type="checkbox"/> CARNET DE 12 TICKETS DE CONSOMMATION | Nombre de carnets : | x 35 €HT | Sous-total | €HT |
| 2 | <input type="checkbox"/> FORMULE APÉRO : 85 €HT 1 bouteille de champagne et plateau apéritif pour 6-8 pers. | Nombre de formule apéro : | x 85 €HT | Sous-total | €HT |
| 3 | <input type="checkbox"/> COCKTAIL DÉJEUNATOIRE : 35 €HT Précisez le nombre de cocktails souhaité | Nombre de cocktails : | x 35 €HT | Sous-total | €HT |

Total HT

Total TTC

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement de 50% minimum TTC ou de la totalité par chèque à l'inscription à l'ordre de Coteo

Montant :€..... à encaisser à réception.

Solde à régler (TTC) 3 semaines minimum avant le salon.

Moyen :

Montant :€..... à encaisser le :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Le :

Signature (avec cachet commercial)

CLUBS, EPCI, SYNDICATS PROFESSIONNELS ET AUTRES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Vous avez vocation à fédérer et faciliter le développement des entreprises de votre territoire ?

Prenez l'initiative de mettre sur pied :

- 1 Un emplacement collectif.
- 2 Une réunion.
- 3 Un moment de convivialité.

1 UN EMPLACEMENT COLLECTIF

Efficacité et convivialité : efficacité car il est toujours opportun de pouvoir s'appuyer mutuellement sur le réseau de toutes les personnes présentes et convivialité des échanges dans un grand emplacement commun.

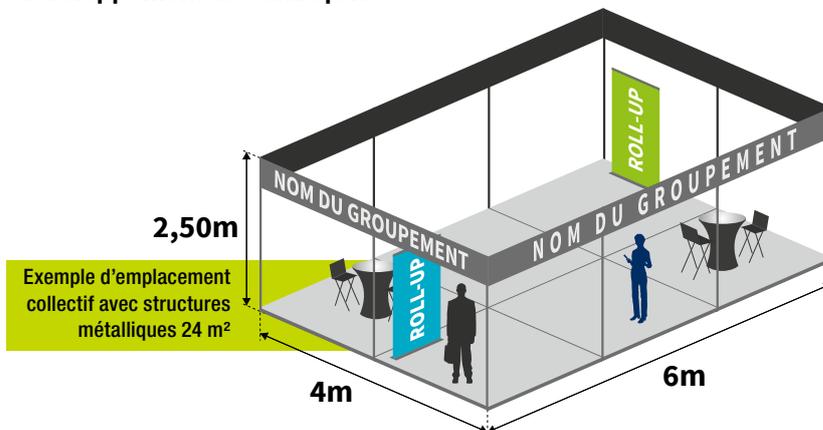
CONDITIONS :

Votre seule mission : faire connaître notre offre, puis vous nous transmettez les coordonnées des entreprises ou entités qui sont intéressés pour participer. Nous nous occuperons du reste, et grâce à vous, elles bénéficieront de conditions tarifaires préférentielles !

Il n'y a pas de nombre d'exposants minimum à atteindre. En revanche, à partir de 6 entreprises exposantes l'organisateur met gracieusement à disposition des structures métalliques (poteaux verticaux et barres horizontales sans cloison) qui permettront de mieux identifier l'emplacement collectif et des branchements électriques.

Pour un accueil et une organisation optimum, chaque exposant devra obligatoirement bénéficier d'un stand individuel de 4 m² minimum. Chaque entreprise achète individuellement et à un prix préférentiel à l'organisateur du salon un stand affaires (voir page 9). Dans le cas d'une facturation unique au groupement, une remise supplémentaire sera appliquée.

Nous contacter pour les précisions sur les tarifs et la facturation.



PROPOSITION DE PARTENARIAT :

En cas d'engagement du groupement pour une communication active sur sa participation au salon dans les semaines qui précèdent (distribution d'invitations, emailings...), nous offrons la présence du logo du groupement sur nos supports de communication (la confirmation du stand doit être effectuée au minimum 6 semaines avant l'événement pour apparaître sur les invitations doubles), le site Internet, le livret du salon et les écrans.

2 RÉUNIONS

Vous êtes responsable ou animateur d'un groupement d'entreprises, nous mettons gracieusement à votre disposition plusieurs espaces pour vos réunions. Ces salles sont idéales pour organiser toutes vos manifestations. L'accès à internet est facilité via la connexion Wifi (à confirmer selon les villes).

Selon votre choix, nous pouvons indiquer sur nos différentes communications si la réunion est privée ou ouverte à tous.

Pour les personnes qui assistent à cette réunion, c'est la possibilité de

faire « d'une pierre 2 coups » en pouvant avant ou après cette réunion se rendre également sur le salon pour découvrir des produits, des services et des solutions utiles pour leurs activités.

3 CONVIVIALITÉ

Organiser des apéritifs en fin de matinée ou des buffets «campagnards» durant l'heure du midi est un moyen simple et très efficace de faire venir des invités. C'est un moment privilégié pour réunir nos membres. Les apéritifs de fin de matinée ne seront jamais trop nombreux !

Ce moment de convivialité sera repris dans le programme du salon et aura lieu sur l'emplacement collectif du groupement.

Consultez-nous pour l'organisation et le mise en place de votre apéritif personnalisé.

INSCRIPTION

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 1) La (ou les) demande de réservation doit être accompagnée d'un premier paiement représentant 50% minimum du montant total TTC de la facture.
- 2) Les factures sont payables à réception. Le solde doit être entièrement versé au plus tard 3 semaines minimum avant le salon.
- 3) Le non-règlement aux échéances fixées du montant de la participation entraîne l'annulation du droit à disposer de l'emplacement attribué.
- 4) En cas de résiliation par l'exposant :
 - moins de deux mois avant la manifestation, quel que soit le motif, l'exposant est redevable de la totalité de la facture
 - plus de deux mois avant la manifestation, quel que soit le motif, l'exposant est redevable de 50 % de la facture.

II - OBLIGATIONS ET DROITS DE L'EXPOSANT

- 1) L'exposant ne peut présenter sur son emplacement que les matériels, ou services énumérés dans son bon de commande et acceptés par l'organisateur comme répondant à la nomenclature de la manifestation. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit pour des firmes non-exposantes.
- 2) Il est interdit aux exposants de céder ou de sous-louer tout ou partie de l'emplacement attribué (sauf avec accord express de l'organisateur).
- 3) L'exposant s'engage à ne pas démonter avant l'heure de fermeture du salon au grand public.

III - OBLIGATIONS ET DROITS DE L'ORGANISATEUR

- 1) L'organisateur fixe les dates et le lieu de la manifestation. En cas de force majeure les dates et lieu peuvent être modifiés.
- 2) L'organisateur est exonéré de toute responsabilité concernant les préjudices généralement quelconques (y compris les troubles de jouissance et tous préjudices commerciaux) qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que

ce soit et notamment pour annulation de l'événement, retard dans l'ouverture, arrêt prématuré de la manifestation, fermeture ou destruction de stands et sinistre quelconque, etc. La nuit, la salle est placée sous alarme.

3) L'organisateur ne fournit pas l'implantation des stands et se réserve le droit de modifier le plan à tout moment, y compris pendant le salon.

IV - RÉGLEMENT DE SÉCURITÉ

Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics ou éventuellement prises par l'organisateur.

Il est rappelé en particulier que l'ignifugation des installations est obligatoire (instruction du J.O. du 4 octobre 1959).

L'exposant ou son représentant doit être en mesure de fournir les procès-verbaux de réaction au feu de tous matériaux utilisés. Le non-respect de cette règle peut entraîner la dépose des matériaux ou l'interdiction d'ouverture du stand.

FORMALITÉS OFFICIELLES

I - ASSURANCES

Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui même ou son personnel encourent ou font courir à des tiers. L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard et notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques.

II - DOUANES

Il appartient à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels en provenance de l'étranger. L'organisateur ne saurait être responsable des difficultés qui pourraient survenir du fait de ces formalités.

Règlement spécifique

L'exposant s'engage à ne pas altérer ou détériorer les structures de stands mises à sa disposition. Il est rigoureusement interdit de percer ou détériorer le sol et les murs des bâtiments d'exposition. Il est interdit de suspendre des objets lourds sur les cloisons (qui servent uniquement à l'affichage). Toute infraction dûment constatée par COTEO ou le propriétaire des structures ou des bâtiments, entraînerait un recours direct à l'encontre de l'exposant contrevenant qui aurait à supporter la charge des réparations de remise en état.

Assurances multirisques

COTEO décline toute responsabilité au sujet des pertes ou dommages qui pourraient être occasionnés aux marchandises, échantillons ou matériel d'exposition pour une cause quelconque ; il ne répond pas non plus des vols.

Application de règlement

Les exposants en signant acceptent les prescriptions des règlements de la manifestation et toutes dispositions nouvelles qui pourront être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt de la manifestation par l'organisateur qui se réserve le droit de leur signaler même verbalement. L'organisateur statue sur les demandes et peut, sans devoir se justifier, refuser l'admission.

Fait à
Le

Lu et approuvé
Signature (avec cachet commercial)



ARÉNA DU PAYS D'AIX ACCÈS ET STATIONNEMENT



ACCÈS EN BUS

- Ligne 131 depuis Plan d'Aillane et Aix-Mourét
- Ligne 53 depuis Marseille

Vers Pôle d'activités
d'Aix-en-Provence



ACCÈS PARKING

L'accès au PG, P1 et P2 est réservé aux personnes titulaires d'une carte-marque positionnée librement sur leur poitrine. L'accès sera refusé à tout véhicule ne présentant pas de carte-marque.

VENIR À L'ARENA

DEPUIS L'AÉROPORT DE MARSEILLE - PROVENCE

(20 min approx.) Prendre D20 puis D9 en direction de A7/Marseille/Aix-en-Provence. Continuer sur A7 puis prendre la sortie A51/E712 en direction de Aix-en-Provence/Nice. Continuer sur A51, prendre la sortie 3 vers Luynes puis prendre à gauche sur Route de Marseille avant de rouler en direction de la rue Claude Nicolas Ledoux.

DEPUIS LA GARE D'AIX-EN-PROVENCE TGV

(10 min approx.) Prendre la D9 en direction d'Aix-en-Provence puis sortie 3 pour D59 en direction de Bouc-Bel-Air. Continuer sur la D59 jusqu'à la rue Claude Nicolas Ledoux.

VIA LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour découvrir comment rejoindre l'Arena du Pays d'Aix via les transports en commun, rendez-vous sur le site www.aixenbus.fr (le réseau de la communauté du Pays d'Aix) ou sur www.lepilote.com (le réseau des Bouches-du-Rhône).

Coteo et nexty
agence de com présentent

Le salon
**Entreprises
et territoires**
2018

**ARENA DU
PAYS D'AIX**



**MARDI
18 DEC. 2018**
de 9h30 à 17h

DEJA 10 VILLES
EN FRANCE

ENTRÉE
LIBRE

#SalonEET
www.entreprisesetterritaires.com
fb.com/entreprisesetterritaires

ARENA DU PAYS D'AIX
1955 RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX
13290 AIX EN PROVENCE
www.arenaaix.com